

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPEENNE

**Plan
Rhône**



UNION EUROPÉENNE
Cette étude est cofinancée par
l'Union européenne

L'EUROPE S'ENGAGE
pour le Rhône
et la Saône
avec le FEDER



**FRANCE
CHIMIE**



Marseille Fos
Le port méditerranéen

**FRANCE
CHIMIE**
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

**FRANCE
CHIMIE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**FRANCE
CHIMIE**
MÉDITERRANÉE

Communiqué de Presse
29 mai 2019

Transport fluvial de produits chimiques : une opportunité de développement sur le bassin Rhône-Saône-Méditerranée

Une nouvelle étude a permis d'estimer le potentiel de développement du transport fluvial sur le bassin Rhône-Saône-Méditerranée et ses effets bénéfiques, notamment en termes de développement durable et de sécurité.

Convaincues que le transport par voie d'eau est un levier de compétitivité, de sécurité et de développement durable, France Chimie et trois France Chimie régionales ont lancé en avril 2018, en partenariat avec les Voies Navigables de France (VNF), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), une étude pour évaluer la faisabilité du transport de produits chimiques par la voie d'eau sur le bassin Rhône-Saône-Méditerranée. Cette étude vient compléter une démarche similaire de report modal conduite par France Chimie et VNF en 2014.

Les conclusions de cette étude menée par les cabinets CTS Consulting et MV2 Impulse et cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Plan Rhône (Fonds Européen de Développement Régional : FEDER) ont été rendues publiques le 20 mai dernier à Lyon.

Elles permettent de confirmer que, dans un contexte de forte prépondérance du mode routier (qui représente aujourd'hui environ 85% des flux) sur les autres modes (ferroviaire 9%), le transport fluvial (6%) recèle un fort potentiel pour la Chimie, par ailleurs très dépendante du commerce international (près de 80 % du chiffre d'affaires réalisés à l'exportation en 2018).

L'étude recense également tous les atouts de ce mode de transport pour la filière : sécurité, fiabilité et faible impact environnemental - atouts qui permettraient d'accroître la compétitivité du secteur.

Elle conforte donc le souhait de France Chimie de doubler la part du transport fluvial dans le bassin, par la mise en œuvre d'un plan d'actions avec ses partenaires, afin de lever les freins

(logistiques, réglementaires, économiques) à l'utilisation du transport fluvial, notamment pour les PME-ETI. Cela passe par :

- Une politique de promotion de ce mode de transport auprès des chargeurs mais aussi des conseillers à la sécurité et de tous les acteurs de la chaîne de transport,
- Un accompagnement personnalisé des chargeurs avec la modernisation d'un outil d'aide à la décision accessible en ligne et la réalisation de tests en entreprise,
- La création d'une plateforme logistique multimodale sur le bassin dédiée aux marchandises dangereuses,
- Le développement d'une offre fluviale de conteneurs pour la filière afin de répondre notamment aux besoins de PME-ETI exportatrices,
- Une application harmonisée des règlements portant sur les marchandises dangereuses pour tous les modes.

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, France Chimie a l'intention de s'appuyer sur ses partenaires, comme Medlink Ports qui regroupe notamment sous sa bannière la CNR, VNF et le GPMM.

La voie d'eau, combinée à des solutions logistiques adaptées, représente une réelle opportunité de développement de modes de transport alternatifs à la route, en permettant au territoire français d'être plus attractif, mais aussi en offrant des solutions logistiques performantes aux entreprises qui y sont implantées ou qui veulent s'y implanter. Avec cette étude, l'industrie de la Chimie en France réaffirme son engagement en faveur du développement durable.

Contact Presse : Guillaume Croullebois, groullebois@francechimie.fr